

L'Europe du congrès de Vienne



1

L'Europe en 1815

CONGRÈS DE VIENNE

QUADRUPLE-ALLIANCE

SAINTE-ALLIANCE

AUTRICHE
PRUSSE
RUSSIE

ROYAUME-UNI

FRANCE
ET AUTRES
ÉTATS EUROPÉENS

Six traités en 20 mois...



signataires

9 mars 1814

- **Traité de Chaumont** : pas de paix séparée avec la France, concertation sur les moyens de garantir le maintien de la paix en Europe à l'avenir.



Quadruple-Alliance

30 mai 1814

- **Premier traité de Paris** : la France est ramenée à ses frontières d'avant 1792 ; elle doit payer une indemnité de guerre. Plusieurs accords doivent être confirmés par le congrès de Vienne.



Quadruple-Alliance
+ France, Portugal, Suède

9 juin 1815

- **Acte final du congrès de Vienne** : texte en français de 121 articles et 7 annexes contenant toutes les décisions du congrès (frontières des États, organisation de la Confédération germanique, abolition de la traite négrière, etc.).



Quadruple-Alliance
+ France, Portugal, Suède,
puis tous les États européens
(sauf Espagne et papauté)

25 septembre 1815

- **Traité de la Sainte-Alliance** : proclame d'une manière très abstraite la solidarité chrétienne entre les souverains européens.



Russie, Autriche et Prusse
+ France et divers États
européens ensuite

20 novembre 1815

- **Second traité de Paris** : la France est ramenée à ses frontières de 1790, elle cède la Savoie à la Sardaigne et quelques territoires aux Pays-Bas, à la Suisse et à la Prusse ; elle doit payer une indemnité de guerre alourdie.



Quadruple-Alliance
+ France

- **Traité de la Quadruple-Alliance** : engagement de faire respecter le second traité de Paris et de garantir la paix par le concert européen.



Quadruple-Alliance